



La **Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM)** est un organisme indépendant qui rend des comptes aux ministres responsables de l'enseignement postsecondaire dans les Provinces maritimes. Elle est composée de 20 membres représentant les universités, le grand public (y compris les étudiants) et les trois gouvernements des Provinces maritimes. La principale orientation de la Commission dans l'exercice de ses fonctions est de viser d'abord à améliorer et à maintenir la prestation des meilleurs services possible aux étudiants pour qu'ils puissent continuer à apprendre tout au long de leur vie. Située à Fredericton, au Nouveau-Brunswick, la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes cherche à doter le poste ci-dessous.

COMPTABLE

(25 000 \$ PAR ANNÉE)

(poste contractuel; une journée par semaine en moyenne)

Relevant de la directrice générale, la personne retenue aura les responsabilités suivantes :

- assurer la direction de toutes les questions financières de la Commission;
- préparer et surveiller le budget de fonctionnement de la Commission en analysant les écarts et recommander les mesures appropriées pour maintenir les activités dans les limites budgétaires;
- administrer le budget d'enseignement postsecondaire de l'Île-du-Prince-Édouard;
- surveiller le système comptable de la Commission et assurer un contrôle interne adéquat de toutes les transactions financières;
- préparer les états financiers annuels et les projections financières trimestrielles à l'intention de la direction interne et des intervenants externes;
- coordonner et diriger le processus d'audit annuel et assurer la liaison avec les auditeurs externes, le comité des finances et les membres du conseil d'administration de la Commission;
- gérer et soutenir la charge de travail de l'agente des services généraux en établissant des plans de travail, en fournissant une direction et de l'encadrement, en établissant les priorités et en soutenant les possibilités d'apprentissage;
- effectuer d'autres tâches connexes au besoin.

La personne retenue devra se familiariser avec les activités de la Commission, être autonome et pouvoir accomplir ses tâches en temps utile; pouvoir communiquer des questions financières complexes à des professionnels des finances ainsi qu'à des non-spécialistes; être méthodique et consciencieuse; et faire preuve d'initiative et d'une excellente capacité de résolution de problèmes. Elle possédera de solides compétences organisationnelles ainsi que d'excellentes compétences en communication orale et écrite. En outre, elle sera flexible et capable de s'adapter en plus de savoir établir l'ordre de priorité des tâches à accomplir dans son travail.

Qualifications minimales :

Les personnes qui désirent présenter leur candidature doivent :

- détenir un titre professionnel en comptabilité (CPA);
- posséder au moins huit années d'expérience dans un poste de gestion comptable et financière;
- pouvoir collaborer efficacement avec leurs collègues et leur expliquer des concepts financiers;
- posséder de l'expérience de la responsabilité finale de la qualité et du contenu de toutes les données financières, de la présentation de rapports et de la coordination des audits pour une division ou un secteur de programme important;
- posséder des compétences intermédiaires ou avancées en Microsoft Excel et Word;

- posséder les qualités personnelles d'intégrité, de crédibilité et de dévouement à la mission de la Commission;
- avoir d'excellentes aptitudes à la communication orale et écrite en anglais.

Qualifications constituant un atout :

La préférence pourrait être accordée aux personnes qui :

- peuvent communiquer en français (oral et écrit);
- connaissent les activités financières des organismes gouvernementaux ou à but non lucratif;
- ont une feuille de route exemplaire en matière d'élaboration et de surveillance des budgets de fonctionnement et de contrôle efficace des dépenses.

L'équivalent en éducation, en formation et en expérience pourrait être considéré. Les personnes candidates doivent expliquer dans leur lettre d'accompagnement comment elles ont acquis les compétences et les qualifications pour ce poste. Elles devront préciser dans leur curriculum vitae leurs études et leurs emplois en ordre chronologique en mois et en années.

Les demandes doivent préciser le numéro de concours 012021. Elles doivent nous parvenir par la poste à l'adresse suivante : Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes, 401-82, rue Westmorland, C. P. 6000, Fredericton (N.-B.) E3B 5H1 ou par courriel à l'adresse à cespm@cespm.ca, au plus tard **le 12 février 2021**.

Votre nom et les autres renseignements personnels que vous nous soumettez lorsque vous postulez à un emploi serviront à traiter votre candidature et à gérer toute relation de travail qui en résultera. Vos renseignements personnels sont protégés conformément à la *Freedom of Information and Protection of Privacy Act* de la Nouvelle-Écosse.

Nous remercions à l'avance toutes les personnes qui postuleront, mais nous ne communiquerons qu'avec celles dont la candidature est retenue pour passer à l'étape suivante du processus. Le présent concours pourrait servir à pourvoir de futurs postes vacants au même niveau.